

Ecole des tilleuls SAINT AUBIN LA PLAINE

1er conseil d'école 2021-2022

Le 12 octobre 2021 à 18h00

Présents :

Municipalité : Madame DEVOS-DELHEM (adjoints), Monsieur MENANTEAU (adjoints)

Enseignantes : Mme MARQUIS (intérim de direction), Mme HEURTEAU, Mme LOPES

Représentants de parents d'élèves : Mme LIEVRE et Mme IMBERT

Excusés : membres du RASED, Mme BOUDEAU, M. GAUVREAU (maire), Mme ZIMER, Mme DESLANDES, Mme BOUDEAU

1- Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table, les membres du RASED s'excusent de ne pas pouvoir être présentes. Mme Boudeau s'excuse de ne pas être présente.

2- Validation du règlement du conseil d'école

Vote à main levée : 8 voix en faveur du règlement. Il est donc validé lors du conseil.
Validé à l'unanimité.

3- Présentation et validation du règlement intérieur de l'école

Aucun changement n'a été apporté au règlement intérieur qui a été distribué à la rentrée scolaire.
Validation du règlement intérieur, vote à main levée : validé à l'unanimité.

4- Résultats des élections de parents d'élèves

Sur 63 parents inscrits, 39 ont voté, nous avons recueilli 2 votes nuls ou blancs et la liste unique a été élue avec 37 voix. Sont donc élues représentantes de parents d'élèves Mesdames IMBERT et LIEVRE. Votes par correspondance. Madame LIEVRE a été élue automatiquement suite à son inscription après la distribution des bulletins de vote. Nous remercions ces parents pour leur implication au sein de ce rôle de représentant de parents d'élèves.

5- Bilan de rentrée

Nous avons effectué la rentrée à 3 classes : Mme Heurteau en maternelle, elle remplace Mme Zimer en congé maternité jusqu'aux vacances d'automne ; Mme Deslandes, notre directrice, avec les CP et les CE1. Elle est actuellement remplacée par Mme Lopes. Mme Marquis, est en charge de la classe de CE2, CM1 et CM2. Elle assure en ce moment l'intérim de direction de Mme Deslandes.

Nous sommes rentrés à l'école avec un protocole sanitaire similaire à celui de juin dernier. Les élèves étaient contents de se retrouver. Depuis la rentrée, le protocole a changé puisque les élèves de CP au CM2 peuvent retirer leurs masques en classe. Ce protocole reste en place tant que notre département se trouve en niveau 1. La carte est remise à niveau tous les jeudis. Nous tiendrons les parents informés s'il y a un changement.

Les effectifs de la rentrée sont donc très confortables.

Les classes : il n'y a pas de grands changements, toujours une dans chaque bâtiment.

- **La classe de maternelle** est composée de 13 élèves : 5 PS, 2 MS et 6 GS. (2 TPS à venir en janvier). Cela représente 4 filles et 9 garçons.

- **La classe de Mme DESLANDES** est composée de 16 élèves : 8 CP et 8 CE1, soit 9 filles et 7 garçons.

- **La classe de Mme MARQUIS** est composée de 15 élèves : 3 CE2, 6 CM1 et 6 CM2. Cette classe comprend 8 filles Et 7 garçons.

L'école bénéficie de 2 ATSEM jusqu'aux vacances d'automne : Madame Renouvin quitte son poste le 22 octobre au soir. Il restera donc Madame GIRARD qui sera présente sur le temps de classe le matin, à la cantine et à la garderie. Madame GIGAULT assurera le temps de sieste jusqu'à 16h30.

La mairie précise qu'il y aura toujours deux personnes à surveiller le temps méridien après le départ de Mme RENOUVIN. Suite au sondage qui avait été transmis aux parents en fin d'année 2020-2021, certains parents s'interrogeaient sur la surveillance sur le temps de cour. Pour autant, Mme DEVOS – DELHEM précise que l'année scolaire a changé et que les élèves ont également changé. Les enseignantes précisent que lorsqu'elles passent dans la cour sur le temps méridien, elles ne constatent aucun manquement de surveillance de la cour, et que celle-ci est active. Les représentants de l'Amicale proposent de refaire passer un sondage cette année concernant l'ambiance sur le temps méridien.

L'école voit donc venir chaque matin 44 écoliers.

Carte scolaire 2021 2022 :

Certaines familles ont souhaité retirer leurs enfants de l'école cette année pour faire l'école à la maison ; le port du masque étant un des facteurs déclencheurs de cette décision. Nous avons donc perdu 1 élève en CM1, 1 élève en CE1, 2 élèves en maternelle. Nous espérons que l'allègement du protocole pourra faire revenir ces enfants à l'école. Un élève d'âge PS n'est pas inscrit à l'école. Un parent d'élève précise qu'un enfant qui n'est pas de St Aubin risque d'être scolarisé en septembre en PS.

1 famille n'a pas encore emménagé sur la commune mais cela apporterait 2 CP et 1 CE2.

Nous devrions avoir à la rentrée de septembre : 6 CM2, 3 CM1, 8 CE2, 8 CE1, 6 CP, 2GS, 5 MS, 8 PS possibles et 5 TPS possibles.

Nous devrions avoir au minimum 46 élèves et au maximum 55.

Au vu des effectifs minimums, il est possible que la troisième classe de l'école ne soit pas maintenue.

Horaires de l'école et du périscolaire :

Concernant le temps scolaire, aucun changement n'a été effectué et n'est envisagé pour le moment.

Concernant la garderie, la parole est donnée à la collectivité :

La garderie a élargi les horaires. Les parents d'élèves qui avaient demandé une ouverture à 7h15 sont partis sur d'autres écoles précise Mme DEVOS-DELHEM. Stéphanie GIRARD organise ses horaires en fonction des élèves présents.

Décloisonnements : Nous decloisonnons les lundis et jeudis de 13h30 à 14h15. La collègue de maternelle vient faire anglais, la collègue de CE2/CM1/CM2 fait numérique avec les CP-CE1 et découverte du monde avec les GS, la collègue de CP-CE1 fait mathématiques avec l'utilisation du Soroban. Cela permet de découvrir des nouveaux outils et aux enseignantes de connaître l'ensemble des élèves.

EPS : Les maternelles se rendent tous les jours en salle de motricité.

Les CE2/CM1/CM2 ont eu piscine les deux premières semaines de septembre et reprendront en juin. Les

CP/CE1 ont eu 5 séances à la piscine réparties sur septembre et octobre.

Les CE2/CM1/CM2 feront hockey.

Toutes les classes pratiquent l'EPS soit dans la cour, sur le stade ou dans la salle de motricité.

Bibliothèque : Grâce à la convention entre l'association de la bibliothèque, la commune et l'école, tous les élèves vont chaque semaine emprunter un livre avec la classe et bénéficient du droit d'emprunter un livre en dehors du temps scolaire avec les familles. Les élèves aiment aller à la bibliothèque emprunter des livres.

Musique : Nous avons cette année un intervenant musique présent sur l'école le mardi de 11h00 à 11h45. Nous allons monter une chorale dans l'espoir de pouvoir accueillir les parents lors d'une fête avant les vacances de décembre.

L'Amicale : Nous remercions l'association pour les actions mises en place pour le bien-être de nos élèves. Pour l'année scolaire en cours, L'association a financé un abonnement de livres de « l'école des loisirs » pour chaque classe, qui recevra 10 livres à partir de novembre. Nous devons nous rencontrer pour établir ensemble les projets qui peuvent être montés.

Continuité pédagogique : Si la classe ferme en raison d'un confinement ou cas COVID, tous doivent avoir accès aux outils numériques proposés. Toutes les familles ont leur code d'accès scotché dans le cahier de liaison. On utilise toujours la boîte mail. On continue également le principe des photocopies. Possibilité si une classe ferme que les autres enseignantes présentes à l'école fournissent les photocopies. Un sondage a été fourni aux familles à la réunion de rentrée concernant leur équipement numérique.

6- Bilan de l'année 3 du projet d'école 2018-2022 et perspectives pour cette année 2021 2022

AXE n°1 : Coopérer pour améliorer le climat scolaire

Nous avons organisé des goûters pour les anniversaires de chaque mois.

La fête de fin d'année a été organisée par les enseignantes, avec l'aide des parents sur le temps scolaire.

La classe de CE2/CM1/CM2 a participé au projet Vendée Globe.

Nous avons fabriqué un calendrier avec la participation des trois classes.

Nous avons réalisé un parterre floral avec un fléchage artistique. Cela permet de localiser plus facilement l'école dans la commune.

Projections pour année 2021 2022 : thème de l'année : les émotions

Réaliser des projets communs aux trois classes :

Travail autour de la fête culturelle d'Halloween. Journée déguisée dans l'école.

Créer une œuvre d'art commune.

En lien avec les familles : fête d'hiver, carnaval et fête de l'école (en fonction de la crise sanitaire).

En lien avec la commune : Renouvellement de la convention bibliothèque.

Communication aux familles : le mail est utilisé maintenant régulièrement, en plus des autres moyens de communication (cahier de liaison et affichage).

Mme MARQUIS évoque la possibilité de créer un CMJ afin de voir comment la mairie fonctionne, son rôle ...

Cela permettrait aux élèves d'élire un représentant (voir le fonctionnement d'un vote) Un échange est à prévoir avec la mairie sur la mise en place de ce système.

AXE n°2 : Permettre la réussite de chacun en assurant la progressivité des parcours

Les outils communs : cahiers de liaison et classeurs de parcours sont connus et utilisés par toutes les classes.

Il en est de même pour les cahiers de réussites et de vie en cycle 1 et agenda et cahier de lecteur en cycles 2 et 3.

Les livrets scolaires sont transmis à tous les élèves de l'élémentaire à chaque trimestre.

Les décroisonnements ont permis aux élèves de les motiver, de connaître les autres enseignants de l'école

et de progresser plus rapidement.

La mise en place d'une carte de bibliothèque élève a permis d'emprunter à l'école et avec la famille.

Tout ceci s'est également déroulé dans la limite des possibilités sanitaires (covid).

Projections pour année 2021 2022 : thème de l'année : les émotions

Outils communs : Nous conservons l'utilisation de nos outils communs.

La carte de bibliothèque et ses avantages sont reconduits.

Emplois du temps harmonisés : Les créneaux de sports et de bibliothèque sont harmonisés pour permettre à chaque classe l'utilisation de la salle de motricité et la bibliothèque à tout moment de l'année.

AXE n°3 : Créer une culture artistique commune pour réduire l'impact des fractures sociales et territoriales. Nous avons créé un poteau directionnel placé devant l'école.

Projections pour année 2021 2022 : thème de l'année : les émotions

Construire un répertoire d'artistes et voir comment l'art peut transmettre les émotions.

Le projet école et cinéma est reconduit pour les 3 classes.

Fréquentation hebdomadaire à la bibliothèque poursuivie.

Les sorties culturelles sont pour l'instant autorisées. Un producteur de légumes se déplace à l'école jeudi 21 octobre afin de découvrir des légumes, des goûts différents et leur propose de réaliser des jus.

La classe de CE2 CM va visiter l'usine Trivalis.

7- Budgets :

Le budget alloué par la mairie pour 2021 d'un montant de 2695€ a été dépensé pour les achats de rentrée scolaire en matériel éducatif, fournitures, manuels et fichiers pour les élèves. Il reste à ce jour 404€.

Budgets sorties :

Participation globale de la commune pour les transports et par année scolaire d'un montant de 1500€.

Participation de l'Amicale et de la coopérative pour financer les activités pédagogiques lors de ces sorties.

L'équipe enseignante remercie vivement la mairie et l'Amicale qui nous permettent de réaliser ces temps forts dans la scolarité des élèves. Les sorties des élèves sont gratuites pour les familles.

La coopérative : Cette année, nous avons quitté l'OCCE. Nous avons créé une nouvelle coopérative scolaire : la COOPET. Elle est gérée par les enseignantes, ce qui permet de ne plus payer l'adhésion à l'OCCE qui représentait un budget important pour notre petite école.

Comme chaque année, nous avons demandé aux familles une participation sous forme de don (montant libre et non obligatoire).

L'équipe enseignante remercie chaleureusement tous les parents donateurs.

8- Sécurité :

Sécurité relative à crise sanitaire (covid 19) :

Le lavage des mains est effectué à l'eau et au savon à chaque fois qu'il doit être réalisé.

Les locaux sont aérés et nettoyés comme le spécifie le protocole.

La distanciation est recommandée entre les classes jusqu'aux vacances d'octobre.

Il est important que chaque parent vérifie le cahier de liaison régulièrement pour être prévenu d'éventuel changement.

PPMS et alertes incendie :

Les exercices PPMS et incendie auront lieu tout au long de l'année, comme les années précédentes. Nous avons déjà effectué l'exercice incendie, qui, grâce aux nouvelles installations de la mairie, s'est très bien déroulé.

9- Travaux et équipements :

L'équipe enseignante remercie la commune pour la nouvelle peinture de la classe de maternelle qui a été réalisée cet été. Elle permet de remoderniser la classe.

Les travaux pour les années futures pourraient être les suivants :

- La salle d'art et du personnel aurait besoin d'être rafraîchie. Un morceau de mur est tombé. Elle pourrait également être repeinte. La mairie repense le sol de la maternelle. Elle pense rabaisser les plafonds pour la consommation énergétique. Elle pense également à l'isolation.
- Peindre le mur de l'entrée de l'école. La mairie pense à installer un abri pour la pluie devant l'école.
- La toiture des toilettes de la maternelle
- Concernant les robinets, l'eau chaude est en projet mais représente un budget très important.

Monsieur le Maire nous avait informé qu'il était prévu de mettre l'école aux normes PNR (élèves non-voyants et accès handicapés) d'ici 2023. De plus, le 4 octobre 2021, la réunion de Commission Bâtiments a effectué un état des lieux des bâtiments scolaires, en vue de faire établir des devis et ensuite de prioriser certains travaux.

10- Questions diverses :

Il n'y a pas de question.

Le conseil d'école se clôture à 19h00.